



## CONTRAT DE CONFIANCE

*Année scolaire 2020 – 2021*

### **Chaque enfant et chaque adulte doit se sentir bien dans l'école.**

**Il est indispensable de vivre dans un cadre sécurisant et bienveillant pour travailler dans de bonnes conditions et progresser.**

Il est demandé aux élèves d'avoir entre eux et à l'égard des enseignants, du personnel de service et de tout intervenant extérieur, **une attitude correcte basée sur le respect, l'obéissance et la politesse.**

Les élèves doivent également veiller à respecter et à prendre soin des équipements, du matériel d'enseignement mis à leur disposition et du mobilier.

► Si l'enfant n'applique pas ces règles, ses parents seront informés dans un premier temps et devront signer le mot écrit par l'enseignant ou le chef d'établissement.

► Si les problèmes de comportements se renouvellent, l'enfant sera exclu de sa classe pendant un moment précis avec un travail à faire. Ses parents seront informés la veille de cette exclusion.

► Si l'enfant continue de ne pas respecter le règlement de l'école, il sera exclu de l'école une journée.

**× L'école, représentée par Mme Isabelle RIPOCHE, et chaque enseignant, s'engagent à assurer la scolarité de tous les enfants qui leur sont confiés.**

**× Les parents certifient avoir lu le contrat de confiance avec leur enfant et l'acceptent.**

× Les parents autorisent dans le cadre des activités réalisées en classe par les élèves, la diffusion de textes, de photographies, d'enregistrements sonores ou de créations de toute nature, concernant leur enfant dans un but strictement pédagogique et éducatif.

× Les parents certifient que leur enfant est assuré par leurs soins en responsabilité civile ; celle-ci ne couvre que les dommages causés aux autres par votre enfant.

L'« individuelle accident » est souscrite par l'école auprès de la Mutuelle Saint Christophe pour tous les enfants ; celle-ci couvre votre enfant s'il se blesse lui-même.

Date et signatures **des responsables légaux** :

Signature du Chef d'Etablissement

A..... le .....